

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6c. ANNÉE

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE 12s. 6c.

BUREAU DE REDACTION  
100, Rue Ste. Famille, No. 115

Québec, VENDREDI, 13 Juillet, 1849.

BUREAU DE REDACTION  
Rue Ste. Famille, No.

### Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le *Douglas* de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Gout se composant de Pone-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier maché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin 1849.

### Guitares Françaises.

De la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

### Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire *Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

### PAPIER à DESSIN.

LES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique.
- Grand Aigle, Pelure blanche,
- Do do Dioptrique,
- Colombier,
- Jésus,
- Grand Raisin Dioptrique,
- Grand Aigle velin
- Do do vergé,
- Grand Raisin velin,
- Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

### VINS FRANÇAIS.

LES Soussignés viennent de recevoir par le navire *Océan*, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en fûts, consistant en :

- ST. JULIEN, Vins rouges.
- ST. ESTAFÉ,
- MONFERRAND,
- BOURG,
- SAUTERNES, Vins blancs.
- GRAVES,
- CERONS,
- LIQUEURS de la Martinique,
- Do de Bordeaux,
- VINS de la Champagne,
- SILLERY gd. Mousseux,
- VERZENAY, do
- VILLEDOMANGE,
- MAREUIL.

J. & O. CREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

### Nouvel Etablissement.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

LIBRAIRE ET PAPETIER,

RUE BUADE, 9 RUE BUADE,

Haute-Ville, Haute-Ville,

QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le *CANADA*, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillois et Perry, en cartes et en boîtes, Plumes de Gagne et d'Oie, Enveloppes, Cires à cacheter, Encre, Encieris, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

### JOURNAL LITTÉRAIRE.

#### LA COURONNE DE BLUETS.

II.

(Suite.)

La marquise, ce jour-là, comme toujours, était assise dans le salon et tressait des couronnes. La vieille nourrice en ouvrit la porte avec bruit, et les joues rouges, les yeux brillants :

"Madame la marquise, dit-elle à voix haute, Francesca attend la couronne que vous lui avez promise."

Ces paroles retentirent dans la salle silencieuse ; mais la pauvre malade ne fit pas un mouvement, pas un geste qui pût donner l'espoir qu'elles avaient vibré dans son cœur.

Ce premier échec ne découragea pas la dévouée nourrice, qui, s'avançant vers la marquise, lui prit le bras et la fit lever de son fauteuil, ainsi qu'elle le faisait chaque jour à l'heure du coucher ou de la promenade, et la conduisit à la chambre dans laquelle était Ninetta, à genoux sur le prie-Dieu, où elle appelait son bon ange à son secours. Carina en ouvrit la porte, et la jeune Napolitaine s'avançant vers la marquise :

"Vite, vite, bonne mère, dépêche-toi, lui dit-elle, que j'arrange mon voile avec ta couronne, afin que Carina me conduise à la procession."

A cette voix, à cette vue, la malheureuse mère poussa un cri déchirant et tomba évanouie entre leurs bras. Pendant longtemps il fut impossible de la rappeler à la vie.

"Mon Dieu ! mon Dieu ! l'aurais-je tuée en voulant la sauver !" s'écriait Carina en arrachant ses cheveux dans le plus violent désespoir.

Enfin la marquise fit un mouvement. Ses deux mains se portèrent à son front, elle en écarta les cheveux, ouvrit faiblement les yeux, puis les referma presque aussitôt. Un instant encore elle resta immobile ; mais cette immobilité était le retour au sentiment, à l'existence. Ses yeux, en se rouvrant, rencontrèrent le visage de Ninetta ; elle laissa de nouveau retomber sa tête en murmurant faiblement :

"Reste auprès de moi, Francesca. Oh ! si tu savais quel horrible songe j'ai fait ! Je t'avais perdue, mon enfant, toi si belle, si pure, si sainte. Reste-là, continua-t-elle en attirant Ninetta sur son cœur. Tiens, Carina, dit-elle en tendant une main à sa vieille nourrice, regarde-moi... je pleure ! ah ! c'est de bonheur ! Ne t'inquiète pas ; si tu savais combien ces larmes me font de bien ! elles déchargent ma poitrine oppressée d'un poids mortel."

La bonne Carina p'eura aussi et couvrait les mains de la marquise de baisers et de larmes. Quand à Ninetta, elle n'avait pas besoin de feindre une émotion qu'elle ne ressentait pas : son cœur battait à coups redoublés, ses yeux étaient remplis de pleurs. Toute timidité avait disparu devant ces larmes de joie et d'enivrement qu'elle sentait tomber sur son front des yeux d'une mère qui était heureuse par sa seule présence. Elle s'oubliait elle-même devant ce bonheur mensonger. Le passé n'existait plus ; elle se sentait bien réellement portée à aimer la marquise de tout l'amour qu'elle avait eu pour sa mère. Elle avait enfin dans le cœur ce sentiment divin de tendresse, de profonde pitié et d'abnégation que Dieu envoie aux saintes filles qui se dévouent aux malades sous l'humble habit de sœur de charité.

Pendant que se passait la scène que nous venons de décrire, la procession, bannières en tête, parcourant la campagne, s'approchait de la villa. On entendait les sons purs des jeunes filles chantant de saints cantiques. Carina et la nouvelle Francesca se joignirent à ces saintes prières.

"Chante, mon enfant, dit doucement la marquise ; mêle ta voix si suave aux leurs. Prie pour ta mère."

La jeune fille obéit. Pendant qu'elle chantait, la marquise laissa peu à peu glisser sa tête sur l'oreiller, tandis que ses lèvres murmuraient chacune des paroles que Ninetta prononçait.

Celle-ci baissa insensiblement la voix, laissant nonchalamment chaque son mourir à la fin de chaque vers comme un écho

lointain : on eût dit un de ces chants si mélodieux que les vagues de la mer semblent, le soir, apporter au rivage.

La marquise avait fermé les yeux ; mais, par un mouvement presque imperceptible, sa tête suivait la mesure du chant, comme si le souffle de la jeune fille l'eût mollement bercée en passant sur son front. Pendant un quart-d'heure la gracieuse enfant chanta ainsi près de la pauvre malade qui dormait ; car, chaque fois que sa voix s'arrêtait, la marquise faisait un mouvement.

Ninetta cessa enfin de chanter, mais elle n'osait faire un mouvement même imperceptible ; elle semblait épier et pour ainsi dire protéger son sommeil. Carina joignait les mains, et, par un de ces mouvements instinctifs que donne le cœur, elle s'agenouilla et courba sa tête blanche devant le dévouement de la jeune fille, en appelant sur sa tête la bénédiction de Dieu, dans une de ces prières intimes, voix sainte que l'âme murmure tout bas à son créateur.

Au bout de quelques instants du sommeil calme et réparateur de la chère malade, elles se levèrent et se précipitèrent dans les bras l'une de l'autre en murmurant tout bas :

"Elle est sauvée !... elle est sauvée !..."

A cet instant, il eût été difficile de dire quelle était la plus heureuse, tant Ninetta était identifiée avec sa position nouvelle.

Ce sommeil réparateur et calme dans lequel était tombée la marquise annonçait que la crise était heureuse et que ses maux étaient finis. Effectivement, à son réveil, si Pon en excepte une grande faiblesse, la pauvre mère avait repris toute sa santé d'autrefois. Seulement elle avait conservé de cette maladie fatale un amour inquiet pour sa fille, il la lui fallait jour et nuit auprès d'elle. Si Francesca s'éloignait un instant, les yeux de sa mère, se remplissaient de larmes, et un pressentiment vague la faisait souffrir ; mais quand la jeune Napolitaine était auprès d'elle, son regard s'illumina de la joie la plus pure, et son doux sourire annonçait le calme et la sérénité de son âme.

"Son bonheur me fait mal," disait quelquefois Ninetta à la vieille nourrice.

Mais celle-ci lui mettait promptement la main sur la bouche, dans la crainte d'être entendue.

"Tais-toi, enfant, tais-toi," répondait-elle. Dieu nous protège ; puisqu'il a fait naître son erreur, conservons la lui précieusement pour lui conserver l'existence.

Cependant, craignant quelques démarches de la vieille tante de Ninetta qui ne lui fissent découvrir et leur demeure et leur secret, Carina s'entendit avec la jeune fille pour persuader à la marquise de quitter Naples de retourner dans leur belle demeure de Rome. Celle-ci, qui n'avait d'autre désir, d'autre volonté que de plaire à son enfant aimée, consentit à tout, d'autant plus que la santé de Francesca lui semblait entièrement remise. Aussi, après quelques préparatifs, les trois habitants de la villa lui dirent un éternel adieu et partirent pour retrouver dans la gracieuse ville des Césars, l'antique palais de la noble famille des Spinelli.

Le jour que les voyageuses arrivèrent à Rome, c'était le jour de la fête de la ville sainte. Le bruit des cloches, le chant des cantiques, la voix de la foule mêlée aux prières, l'encens qui fumait partout sur les marches de Saint-Pierre et sur celles du Vatican, tout cela émerveillait et charmaient la jeune Calabraise, élevée dans toute la simplicité de ses montagnes, et ensuite si humblement exilée dans la triste chaumière de sa tante. Elle voulut voir ces merveilles. La marquise crut que c'était un caprice, et s'y prêta avec joie. Elles furent à la bénédiction du Pape, qui sortit porté comme une relique sainte et incliné sous le poids de son humanité divine ; c'était un digne vieillard. La foule courait curieuse, animée, encombrant le pont Saint-Ange, ruisselant sur la place Saint-Pierre, pour se précipiter à genoux dans la poussière et recevoir la bénédiction du Souverain-Pontife, accompagnée toujours de celle de Dieu.

Malgré la modeste existence dans laquelle s'étaient écoulées ses jeunes années, Ninetta ne se trouva pas embarrassée et étrangère dans la grande et aristocratique demeure où elle devait vivre. Elle avait en elle tant de noblesse, de distinction, qu'elle semblait faite pour la richesse et la pompe qui l'entouraient. Son intelligence lui faisait deviner et comprendre tous les détails, les mille détails qui auraient pu la trahir. Aussi tous, parents, amis, serviteurs, étrangers furent-ils dupes de la ruse de la dévouée nourrice. Elle-même finit presque par croire à son mensonge, et au bout de quelque temps Ninetta fut tellement identifiée avec son rôle, qu'il devint pour elle une réalité. Elle était Francesca, la fille bien-aimée de la marquise, et si quelqu'un lui eût rappelé le passé, elle l'eût pris pour un calomniateur.

La vie était heureuse pour tous ; la marquise voyait sa fille belle de santé, et Carina retrouvait la marquise jouissant du bonheur le plus pur.

Un jour, cependant, Ninetta fut rappelée à la réalité. C'était un peu avant la sieste qu'elle faisait tous les jours auprès de sa mère. Deux hamaes étaient à cet effet attachés sur une terrasse couverte de fleurs. Bercées doucement, elles s'envoyaient en fermant les yeux un dernier regard d'ineffable tendresse.

Ce jour-là, la marquise, à demi couchée sur des coussins, tenait entre les siennes les petites mains effilées de sa fille, qu'elle caressait doucement. Tout à coup elle leva la tête, et regardant Francesca avec un doux sourire :

"Veux-tu devenir grande dame, mon enfant, lui dit-elle, en épousant le duc Doria, qui te demande ?"

"Moi ! s'exclama Ninetta en rougissant. Car nussit il lui revint à la mémoire sa naissance humble, sa position infime. Elle pouvait tromper la marquise, mais cette erreur lui sauvait la vie ; mais ce serait une bassesse, ce serait un crime que de voler un nom et une fortune qui n'étaient pas offerts à elle, la pauvre Ninetta, mais à Francesca, la noble fille des Spinelli. Son embarras s'échappa pas à la marquise.

"Qu'es-tu, ma fille ? qu'es-tu, mon enfant bien-aimée ? s'écria-t-elle en l'attirant sur son cœur. Si ce mariage te déplaît, n'en parlons jamais. Le duc même ne viendra plus ici."

"Non ma bonne, mon excellente mère ; ce n'est pas le duc que je refuse, c'est le mariage. Je ne me marierai jamais."

"Jamais, et pourquoi, ma Francesca ? demanda d'un air surpris la marquise. Ah ! je comprends, continua-t-elle en déposant un tendre baiser sur le front de la jeune fille, c'est parce que tu craindras de me quitter. Ne sais-tu donc pas que ta mère mourrait loin de toi ? Aussi, tout est convenu, nous demeurerons ensemble le reste de nos jours."

Cette crainte n'était pas la seule cause de son refus, ma mère ; c'est un vœu que j'ai fait à la sainte reine des anges ; quand j'étais si malade, que je pensais te quitter pour toujours, je me suis vouée à la virginité, et mon vœu a été exaucé, puisque ma divine protectrice m'a rendue à ton amour."

"Merci ma fille, merci, ma Francesca, s'écria l'heureuse mère en serrant tendrement entre ses bras la jeune Napolitaine. Nous ne parlerons jamais mariage, nous vivrons heureuse entre nous, et mon âme dévouée te tiendra compte de la vie que tu m'as conservée que pour moi."

Depuis ce moment, rien ne vint interrompre le calme et le bonheur qui régnaient entre Francesca et la marquise.

(A Continuer.)

### LA PRESSE DE MONTRÉAL.

Enfin les journaux toriens de notre capitale ne dissimulent plus, ils se montrent sous leurs vraies couleurs, ils discutent de sang froid et avec assez de franchise la séparation d'avec la mère-patrie ; les uns annoncent même, sans plus tarder, que le Canada est à jamais perdu pour l'Angleterre. Il s'agit pour eux de décider maintenant si le Canada fera partie d'une confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, s'il sera république indépendante, ou encore s'il sera annexé à la république Américaine. A en juger par le commencement de la discussion, l'annexion n'emportera chez eux.

La Gazette néanmoins est pour l'indépendance et contre l'annexion pour le moment. Elle dit "qu'il y a beaucoup de choses à régler avant que les Anglais du Canada acceptent la proposition de l'an-

"nexion." Il faudrait, suivant elle, pour éviter toute collision entre les races, commencer par séparer la portion anglaise de la population du Bas-Canada, comprenant une grande partie du district de Montréal et des townships, de la portion française qui serait érigée en province française avec Québec pour capitale et pour port libre ! Après cela, dit-elle, nous pourrions décider si l'annexion nous serait avantageuse. C'est-à-dire que nous céderions aux anglais toutes les localités où on a fait des améliorations importantes depuis nombre d'années, pour nous confiner dans les localités systématiquement négligées sous ce rapport. Nous verrons. La Gazette prétend que le Canada ne peut pas demander à la Grande-Bretagne de s'annexer à une nation puissante et rivale et que d'ailleurs l'orgueil britannique s'y refuserait. Elle veut une séparation paisible, et des concessions mutuelles entre les races qui nous divisent ; mais que dans tous les cas les anglais gouvernent en haut et les français en bas ! Comme la Gazette ne nous a pas invités à faire des arrangements avec elle à ce sujet, nous laisserons la tâche à ceux qui ont eu cet honneur.

"Nous désirons, dit-elle, nous entendre bien avec le *Moniteur* et l'*Avenir* et leurs amis, sur la nécessité d'avancer le Canada, sans égard aux tracasseries d'aucun sort, soit du père, soit du roi, et nous leur conseillons de monter à leurs lecteurs les difficultés de pétitionner pour l'annexion, comparativement à celles de demander l'indépendance."

"La Gazette croit que nos jeunes gens vont se laisser prendre à ce piège, elle connaît leur étourderie. Elle disait dans un autre numéro : "Nous avertissons les journaux ministériels et leurs supports de prendre bien garde. Le bill des pertes de la rébellion a fait CASADIEN tout habitant du Canada. Il ne faudra pas bien du temps pour les unir tous, en un grand parti cherchant à découvrir ce qui est l'avantage du Canada, sans songer à celui de la Grande-Bretagne et de toutes les autres nations. Ce bill a fait des loyalistes ce qu'étaient les rebelles d'autrefois."

Nous sommes heureux d'apprendre que l'effet du bill soit si complètement changé par la Gazette ; il devait avoir, disait-elle, à quelque temps, la fatale conséquence d'allumer une guerre de races très-désastreuse ; et aujourd'hui il a le bon effet de faire de "tout habitant du Canada un CASADIEN ; d'unir le peuple en un grand parti qui cherchera à l'avenir l'avantage du Canada ! Mais peut-on désirer quelque chose de mieux ? C'est donc à dire que les toriens ne travaillaient pas avant cela pour le plus grand avantage du Canada.

Le *Morning Courier* vient ensuite dans le même sens que la Gazette. Sa nouvelle profession de principes est conçue en ces termes :

"Le mot d'ordre de notre population britannique doit être désormais "Indépendance canadienne," paisiblement obtenue, garantie par la mère-patrie. Gouverneur électif ; Conseil législatif électif ; réduction de salaires ; diminution des dépenses ; parfaite égalité religieuse ; ouverture de toutes les établissements d'éducation aidés du fonds public "ou par des propriétés accordées autrefois "ou par la couronne de France ou par celle d'Angleterre ; démolition de toute incorporation religieuse ; destruction de la tenure féodale ; abolition des dîmes com-pulsives ; formation d'un code de lois "pour tout le Canada, comprenant les meilleures parties des systèmes anglais "et français ; grande réforme dans les lois "de jury."

Ce journal est d'opinion que pour ce qui regarde l'Angleterre, il n'y aura point de difficulté à obtenir l'indépendance ; il suffira, dit-il, d'adresser une pétition respectueuse à la reine, lui disant que le Canada est assez grand pour marcher tout seul, sans le secours du bureau colonial. La séparation est inévitable, ajoute-t-il, c'est une de ces terribles nécessités qui surviennent dans l'histoire de toute nation.

Le *Herald* n'est pas moins prononcé que ses confrères. Il nous paraît plus favorable à l'annexion que les autres. En parlant ces jours passés des avantages commerciaux que nous retirons d'une an-

nexion aux Etats-Unis, il disait : " L'annexion remplirait toutes les vœux du Free-trader Canadien dans son commerce avec les Etats, tandis qu'elle ne lui ferait perdre que peu des avantages dont il jouit maintenant à cause des droits peu élevés sur les marchandises Européennes. Elle donnerait aussi au protectionniste tout ce qu'il désire sous la forme de droits différentiels sur les manufactures, en même temps qu'elle étendrait sa protection sur d'immenses contrées, rendant aussi plus certain un surplus de capitaux, d'entreprises et d'arts, qu'il désire comme la grande voie du progrès. "

Dans un numéro subséquent, le Herald considère le Canada comme un vaisseau sans gouvernail, comme un reste du naufrage d'une monarchie. Il dit : " L'œuvre est accompli irrévocablement : et il ne nous reste plus qu'à tâcher de conduire le vaisseau de l'Etat sans gouvernail, dans un port sûr, à travers les écueils et les rochers qui environnent une monarchie, dans laquelle l'homme loyal est méprisé et insulté et le rebelle chéri et récompensé, au nom de la souveraineté. " Dans sa feuille de samedi, le Herald va encore plus directement au but : " Parmi nos devoirs politiques les plus pressants, dit-il, il est maintenant évident que celui de première importance est la considération de la question de l'annexion, et nous désirons que nos compatriotes de toutes les classes l'abordent aussi directement que possible en soulignant toutes les disputes passées dans l'oubli. "

L'espace nous manque pour faire plus d'extraits aujourd'hui ; nous continuerons un autre jour et nous y ajouterons notre propre manière d'envisager la question, vu qu'on s'est permis quelque part de nous interpréter à tort et à travers. Il est une chose, un changement que nous remarquons avec plaisir dans les journaux toriens, c'est leur nouvelle disposition à ne plus faire de distinction de races. C'est une grande amélioration chez eux, mais elle est trop subite pour nous inspirer une grande confiance. Espérons cependant. — (Minerve.)

ANNONCES NOUVELLES.

Vacances des Ursulines de Québec. Nouveaux certificats en faveur des Eaux de Plantagenet.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



" Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. "

QUÉBEC, 13 JUILLET, 1849.

Le Choléra. — La chaleur intense qui règne depuis quelques jours a fait développer le Choléra parmi nous. Déjà plusieurs personnes ont été victimes de cette maladie. Nos lecteurs ont vu que les médecins réunis en assemblée, ont déclaré que le mal pouvait être facilement arrêté en appelant le médecin dès l'apparition des premiers symptômes dont le plus commun est la diarrhée (dévolement). Nous engageons nos concitoyens à s'abstenir de toute nourriture difficile à digérer, de l'usage des concombres, des raves de la salade des légumes mal cuits, de la petite bière et de l'eau froide lorsqu'ils ont chaud. Ils doivent aussi éviter de demeurer le soir au secrin sans être convenablement vêtus ; en un mot, ils doivent éviter toute imprudence, et ne pas oublier que ce qui dans d'autres circonstances ne leur ferait aucun mal, peut sous une aussi chaude température que celle que nous éprouvons depuis quelques jours, être suivi des plus fatales conséquences. Si l'on éprouve vivement la soif, il faut avoir soin de boire peu et couper l'eau avec un peu de bon vin ou de bon brandy, ou prendre du thé ou de l'eau bouillie. Sur dix cas de choléra, neuf sont dus à l'imprudence ou à la négligence des symptômes avant-coureurs de la maladie. Nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons publié à ce sujet, il y a quelques jours.

EMEUTE. — Hier au soir, la rue Champlain a été le théâtre d'une émeute qui s'est terminée par la destruction partielle de l'ancienne maison de la Douane. Le Bureau de santé avait décidé de convertir cet édifice en Hôpital pour y transporter les personnes du quartier Champlain atteintes du choléra, afin de pouvoir leur procurer les secours qu'il est impossible de leur administrer dans les maisons encombrées et malpropres de cette partie de la Cité. Cette décision des autorités sanitaires n'ayant pas rencontré l'approbation des habitants de ce quartier, ils se sont rendus au nombre d'environ 2000, dit-on, et ont commencé à briser et saccager l'édifice qu'ils n'ont abandonné qu'après avoir accompli leur œuvre de destruction. Nous ne pouvons que hautement blâmer cet acte illégal qui ne peut être justifié sous aucun prétexte.

Espérons que les autorités prendront les moyens nécessaires pour punir les chefs et les instigateurs de l'émeute. Nous regrettons d'apprendre que M. Symes, un des officiers de santé, a été gravement maltraité par les émeutiers en essayant de s'opposer à l'exécution de leur coupable projet.

La pétition de M. Ryland, ci-devant de cette ville, a été présentée dans la chambre des lords, en Angleterre, par le duc d'Argyle. M. Ryland se plaint d'avoir été démis de sa place de Greffier du Conseil Exécutif du Canada, et demande, en conséquence, une compensation. Le comte Grey, a répondu que le gouvernement impérial ne pouvait rien faire à cette réclamation, et que M. Ryland devait s'adresser au gouvernement du Canada.

Plusieurs cas de choléra ont éclaté, Mercredi, parmi les élèves du Séminaire de Québec. Deux sont morts promptement, l'un, enfant de M. Moreau, de Lotbinière, et l'autre, fils de M. Michel Lamontagne, orfèvre de cette ville. Deux autres, frappés en même temps, sont mieux aujourd'hui, on les croit sauvés. Les classes ont été fermées, de suite, hier matin.

La manufacture de Coton de Sherbrooke, est actuellement en opération et le propriétaire vient d'y introduire 10 machines nouvelles à carder. Cette manufacture fabrique, 45,000 verges de drap par semaine, 25 hommes y sont employés.

DIFFICULTÉS EN CHINE. — Au moment où le Canada quittait l'Angleterre, le 23 juin, on venait de recevoir la malle de l'Inde. Du sommaire fort laconique que l'on a eu à peine le temps de nous transmettre, il résulte que les Chinois ont positivement refusé d'ouvrir aux Anglais les portes de Canton, le 6 avril. Cette infraction au traité de 1845, si le Céleste Empire y persiste, amènera sans nul doute, avant peu, de graves événements.

DEVOUEMENT A LA SCIENCE. — Un savant hollandais, M. Van Esten, de Rotterdam, vient d'être victime de son dévouement à la science. Auteur d'un grand ouvrage de chimie, il voulait, avant de l'achever, constater jusqu'à quel point un homme pourrait, sans danger, respirer une quantité de gaz hydrogène. Il en fit l'essai sur sa propre personne, et en fut malheureusement victime. Un malaise général, suivi d'une stupeur complète se déclara bientôt, et en dépit de tous les secours de l'art qui lui furent prodigués, il mourut au bout de quelques heures par suite de la dernière expérience faite sur lui. Déjà, en 1841, M. Brittan, savant de Londres, avait été victime d'une semblable expérience.

LA LOI D'INDEMNITÉ. — Cette question peut être considérée comme irrévocablement établie aujourd'hui. Elle a été éprouvée de toutes les manières possibles, par les foudres de la parole, les émeutes, les pierres et le feu ; néanmoins elle est restée intacte ayant partout l'approbation des majorités, dans notre chambre d'assemblée, dans notre conseil législatif, dans les communes anglaises, dans la chambre des lords, et par-dessus tout, la voix de notre peuple si fortement accentuée dans ses nombreuses adresses lui fait un glorieux triomphe.

Il reste maintenant à la mettre à effet et pour cela, une commission a été nommée pour faire l'enquête des réclamations à recevoir ou à rejeter. Nous avons déjà nommé les messieurs qui la composent.

Les toriens nous semblent comprendre enfin que tous leurs efforts sont vains, ils semblent déterminés à mettre leurs énergies sur une autre question, celle d'une séparation d'avec l'Angleterre. Nous espérons qu'ils seront plus nobles à l'avenir, qu'ils n'argumenteront plus avec des œufs pourris, et se tiendront dans les limites constitutionnelles. Qu'il soit permis à chacun de faire connaître ses préférences, ses tendances, ses sympathies.

Aujourd'hui, nous sommes en droit de demander aux toriens qui s'appellent eux-mêmes ex-loyaux, quels sont les plus fidèles sujets d'eux ou de nous, quels sont ceux qui respectent plus les lois, l'autorité, l'ordre et la propriété, d'eux ou de nous ? Pour la première fois ou à peu près que leurs sentiments sont froissés, que leurs opinions ne prévalent pas et sont contrariées par le gouvernement, et qu'ils ne sont plus payés pour gouverner à leur gré, ils perdent de suite toute confiance dans la mère-patrie, tout sentiment de loyauté, et veulent à tout prix se séparer de cette mère-patrie qu'ils ont affecté de tant chérir, parce qu'elle nous opprimait à leur profit. Aujourd'hui qu'elle nous rend justice, ils se dégoutent d'elle. Combien d'années n'avons-nous pas combattu constitutionnellement et sans succès pour obtenir justice et sans nous décourager ? Quels cris n'aurait-on poussés nos adversaires si nous avions parlé aussi ouvertement qu'ils le font de la séparation de la mère-patrie et de l'annexion à une puissance étrangère ? On serait assurément venu détruire nos imprimeries, nos propriétés, les demeures des chefs et on aurait mis leurs

têtes à prix. Heureusement que nous sentons mieux aujourd'hui ce que c'est que la liberté, et nous ne ferons reproche à personne d'exprimer raisonnablement ses désirs et volontés.

Les toriens sont désespérés de ne pouvoir jamais reprendre l'ascendant sous le système actuel de gouvernement ; voilà pourquoi ils sont dégoutés du gouvernement anglais et veulent à tout prix s'en débarrasser. D'ailleurs leur presque unique défenseur dans la chambre des communes anglaises, M. Gladstone, est peut-être celui qui leur a donné le plus d'ur souillet. Il a déclaré qu'il avait le plus grand respect pour lord Elgin et la plus haute admiration et considération pour ses talents. Il exprimait en même temps sa profonde indignation de la conduite indigne, inqualifiable de ses adversaires, des attentats commis sur sa personne et de la mauvaise interprétation qu'on a faite de ses intentions.

Voilà comment ils sont défendus en Angleterre. C'en est fait d'eux et de leur cause. (Idem.)

COLONISATION DES TOWNSHIPS DE L'EST

Nous extrayons ce qui suit, d'une lettre de M. P. J. BEDARD, prêtre-colonisateur, publiée dans le Canadien.

" Je viens de visiter une partie de ces terres incultes, offertes gratis au peuple par un gouvernement libéral. Oui, je le répète après dix-huit mois de silence, les terres de nos townships sont belles ! Le peuple qui, pour s'expatrier, négligerait de les mettre en valeur, serait suicide. Wotton, ce township que l'on vient d'ériger par lettres patentes, est la terre, je dirais fortunée, que j'ai parcourue. Il offre une vaste étendue des plus belles terres possibles. L'érable et le noyer, dont la cime dépasse la hauteur ordinaire des arbres, ombrageant partout le sol fertile qui les a nourris. Aucun obstacle ne s'oppose au défrichement ; aucune savane, aucun bas-fond n'interrompt la continuité de ces belles terres. J'ai marché plus de cinq lieues à travers les bois, avec des chaussures à bas quartier, sans éprouver le moindre inconfort. Et cependant des cours d'eau la plus pure y sont fréquents. J'y ai trouvé une cinquantaine de colons, établis depuis le printemps, pleins de courage et d'espérance. "

" Tant de besoins parmi ce peuple qui mérite tout l'encouragement possible ; avant un an on y comptera plus de 150 établissements ouverts ; le cri général, c'est : un prêtre. Ils sont si éloignés de tout secours religieux, et notre peuple a le bonheur de ne pouvoir pas s'en passer ; mais il faut abattre le premier arbre pour marquer une chapelle ; les colons n'ont pas trop de toute leur énergie pour donner à leurs familles un pain qu'il faut attendre d'un érable qui pousse encore. Un prêtre résidant serait la cause première de prospérité et d'encouragement ; mais qui l'y soutiendra dans les premières années ? D'un autre côté, peu de secours bien ménagés suffiraient. J'ai là un lot de terre en mon nom pour l'usage du prêtre ; par un coup marqué de la Providence, ce lot pris, sans être connu, se trouve au centre des plus belles terres, près d'une charmante rivière, près d'une place de moulin ; il est couvert de bois de sciage et de construction, avantage précieux pour bâtir. Que faut-il donc ? Un peu d'aide pour défricher un circuit de terre, faire construire un moulin à scie et à farine, une perrière, ouvrir les principales communications entre les différents villages. Avec cela les colons, déchargés des travaux publics, emploieraient, pour eux-mêmes, toute leur activité ; ils prospéreraient, l'industrie serait encouragée et il n'y aurait pas de danger de payer la faiblesse comme dans les allocations purement individuelles. "

" Mais où trouver ce secours, tout petit qu'il puisse être ? J'avais appris par votre feuille qu'il s'était formée une association. Dès l'autonne dernier, prévoyant ce qui arrive aujourd'hui dans Wotton, je m'étais adressé à l'un des principaux membres de cette association, et j'en ai reçu une réponse désespérante. M'adresserai-je au public ? Eh ! comment se faire entendre dans le tumulte des affaires du jour ? "

" Les villes et les campagnes, tous doivent contribuer. C'est un denier mis à intérêt, qui portera cent pour cent. Les villes et les paroisses regorgent de population ; les terres épuisées ne peuvent plus nourrir les habitants du pays ; un meilleur système d'agriculture ne sera jamais qu'un faible remède au mal qui nous dévore. Le Canada, comme le reste de l'Amérique, est fait pour servir de grenier à la vieille Europe. "

Défrichons nos terres, nous cueillerons du blé à la place de ces immenses forêts inutiles encore vierges ; nous verrons bondir le jeune agneau sur un gazon vert aujourd'hui couvert d'arbres et de mousse ; le lin et le chanvre alimenteront nos manufactures. Alors le Canada pourra lutter, avantageusement, avec les pays les plus avancés ; alors nous dirons les marchés de Québec, de New-York, etc., etc. Puis-je encore bercer le public de l'espérance de la découverte de deux riches carrières d'ardoise de la première qualité ? C'est ma conviction qu'elles méritaient d'être prises en considération. Oui ! à l'œuvre, nous sommes assurés du succès ; Dieu le veut ! "

Agréer, M. le rédacteur, la confiance que j'ai dans votre patriotisme pour soutenir la cause de la colonisation, étant votre tout dévoué serviteur. "

Le thermomètre marquait 95 degrés, hier à midi.

— Un de nos amis se trouvait à Baden-Baden, à l'époque où l'insurrection triomphante renvoya le grand-duc et établit un gouvernement provisoire. Notre ami s'étant permis quelques réflexions peu agréables pour certaines nullités de la veille qui étaient devenues les capacités du jour, fut mandé par le gouvernement provisoire qui lui intima l'ordre de ses états dans les 24 heures.

— 24 heures, répondit tranquillement celui-ci, vous êtes bien honnête... une demi-heure ne suffira.

— Nous prions nos abonnés dont le semestre est terminé le 13 juin, de vouloir bien nous en faire tenir le montant ainsi que le présent semestre qui est payable d'avance.

NAISSANCE. La dame de M. Augustin Côté, copropriétaire gérant du Journal de Québec, a mis au monde une fille, vendredi dernier à 4h. du matin.

DÉCÈS. Hier, à 1 heure après-midi, Narcisse-Elzebert, âgé de 13 ans et 7 mois, élève du séminaire, et enfant de M. J. Venderheyden.

AVERTISSEMENT. Les dames Ursulines de Québec se sont trouvées forcées, par les circonstances bien connues, de fermer Mercredi dernier leurs classes. En conséquence les messieurs du clergé et les parents des élèves sont respectueusement informés que la distribution solennelle des prix, annoncée pour lundi prochain, n'aura pas lieu. Québec, 13 juillet 1849.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849. Monsieur, L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par Mr. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques. — Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis bien porté à croire qu'elles possèdent des propriétés médicales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérèglements d'estomac. J'ai l'honneur de me soucrire, Monsieur, Votre dévoué serviteur, P. BAILLARGEON, M. D. Québec, 2 juillet, 1849.

Monsieur, N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des Eaux de Plantagenet dans ma pratique privée, je suis incapable de donner aucun témoignage de leur effet favorable d'après mon expérience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté à croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections serofuleuses et de rhumatisme chronique. J. P. RUSSELL M. D.

BARREAU DU BAS-CANADA. SECTION DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Avis Public est par le présent donné, qu'en conformité à l'Acte de la dernière Session du Parlement Provincial, intitulé, Acte pour incorporer le Barreau du Bas-Canada, il se tiendra, MERCREDI, le VINGT-CINQ de JUILLET courant, à DIX heures du matin, en la Chambre des Avocats, au Palais de Justice de la Cité de Québec, une Assemblée des Avocats, Procureurs, Solliciteurs et Conseil demeurant en la Section du District de Québec, aux fins de procéder à l'élection des Officiers et du Conseil de la Section du dit District.

G. VANFELSON, J. D'VAL, CH. PANET, J. CHABOT, J. N. BOSSÉ, F. LEMIEUX, J. U. AHERN, J. CRÉMAZIE, E. CARON, N. F. BELLEAU, G. O. STUART, F. O. GAUTHIER, Avocats et Procureurs résidant dans la Section du District de Québec. Québec, 11 Juillet 1849.

VIENT D'ÊTRE REÇU ET A Vendre par le Soussigné. UN PETIT lot de HARENGS ECOSSAIS FUMES. Wm. LE CHEMINANT, Québec, 13 juin, 1849.

FORTUNA MARTINEAU, Notaire Public, D'EMEURE au No. 12, coin des Rues Lamontagne et St. Pierre, vis-à-vis chez M. Méthot. — 11 mai 1849.

SYSTEME CONCIS DE LA Tenue des Livres de Compte, Double entrée, ou en partie double. ADAPTE aux affaires ou transactions des marchands et artisans ; avec un choix de leçons sur la tenue des livres, expliquant la manière d'entrer et de tenir des comptes d'après cette méthode, par laquelle tout commençant peut acquérir une connaissance exacte de l'état de ses affaires par la simple inspection de quelques comptes portés au grand-livre. Poids et valeurs des monnaies d'or et d'argent de différents pays. Tables du cours de la province, et règles pour changer le cours sterling en cours actuel, et le cours actuel, en dollars et cents. Sera publié aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs pour défrayer les dépenses d'impression, etc. Tables d'intérêt, etc., etc. PAR WELLINGTON HARRISON RICHMOND. Prix. — TROIS SCHELLINGS et neuf deniers. Une liste de souscription est déposée à ce bureau Québec, 25 juin 1849.

HISTOIRE du CANADA ET DES CANADIENS, SOUS LA DOMINATION ANGLAISE. Savoir. — Livre Cinquième, Sixième, Septième et Huitième, comprenant les ADMINISTRATIONS EMINENTMENT HISTORIQUES DE LORD AYLMER, ET DE LORD GOSFORD. Hoc, non modo mirabile, sed prodigii simile est, quod dicam. PAR M. BIBAUD. Prix du volume — de plus de 400 pages in-12 — relié 6s-3d ; broché 5s. Payable à livraison. Toute personne qui procurera huit souscripteurs recevra le volume gratis ; quatre souscripteurs donneront droit à une déduction de la moitié du prix. Les nouveaux souscripteurs pourront avoir, s'ils l'exigent, les deux premiers volumes, ou le volume contenant les quatre premiers Livres de l'« Histoire du Canada » sous la Domination Anglaise. Une liste de souscription est déposée à ce bureau. Québec, 22 juin 1849.

Nouveau Magasin de Grains. Le soussigné prévient ses amis et le public en général, qu'il vient de s'établir dans la rue St. Vallier, porte voisine de la demeure de feu ci-devant FRENCH-LOUIS, il aura toujours en lieu un assortiment varié de farine, Son, Grains, Avoine, Orge, Pois, etc, etc, qu'il vendra à des prix des plus réduits, pour argent comptant. DAVID DRAPEAU, Québec, 14 Mai 1849.

Alex. Lafrance, RELIEUR, D'EMEURE maintenant au No. 65, dans la haute de la maison occupée par M. C. Pagueau, marchand, près de la maison Teru, Rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 7 mai 1849.

PIANOS MIS D'ACCORD. ETIENNE MONTMINY, est prêt à mettre d'accord les Pianos qu'on voudra bien lui confier, à l'année ou autrement. Tous ordres adressés au bureau de ce journal, ou chez lui, Rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Dorchester, recevra une prompt attention. Québec, 21 mai 1849.

NOUVELLE PUBLICATION. NOUVEAU MANUEL MILITAIRE. L'acquisition de ce manuel comme arme offensive et défensive, des révolutions militaires et de la discipline augmentent de beaucoup la force de tout corps armé. Au Canada, où tout citoyen peut être appelé un jour à l'autre, à s'armer pour la défense de sa nationalité et de sa patrie, nous croyons qu'il serait utile et avantageux, autant pour les officiers de Milice que pour tous les autres militaires, de pouvoir se procurer les connaissances indispensables de l'art de la guerre ; en conséquence, comme œuvre militaire, nous n'avons écrit, pour faire UN NOUVEAU MANUEL MILITAIRE, contenant tout ce qui se rapporte à l'école du Soldat à l'école du peloton, à la conduite d'une compagnie, et aux différentes espèces de feux ; vol. in-12 de 120 à 130 pages. Si nous recevons de l'encouragement, nous donnerons ensuite l'école du bataillon et la tactique des grandes manœuvres. L'ouvrage s'imprimera dès qu'un nombre suffisant de souscripteurs, à un chelin trois pence le manuel, nous fournira les moyens nécessaires. A cet effet, des listes de souscriptions sont maintenant ouvertes aux bureaux de la Minerve et de l'Avenir, et s'ouvriront chez Mrs. les journalières qui voudront bien s'en charger dans les diverses parties du pays, et qui en donneront avis public. Mrs. les agents des journaux canadiens, et toute personne qui fournira huit souscripteurs, recevra un exemplaire gratis. S'adresser à notre demeure par occasion ou par lettres affranchies, chez M. PIERRE LECHEVALIER, vis-à-vis de l'embarcadere du steamboat Jacques Cartier, rue des Commissaires No. 22. C. DUMESNIL, Montréal. Des listes seront déposées à ce bureau. Québec, 21 mai 1849.

PIANO A VENDRE. UNE personne désire vendre un PIANO, de la manufacture de Cheapside, & Cie de Londres, pour la somme de £14 seulement. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 13 juin 1849.

H. TALBOT, Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. — 4 mai, 1849.

Joseph Petticler, Notaire, rue St. Joseph, N. O. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable.

GEORGE D. GIBB.

Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital.

J. HAYTER, Seul-Agent.

Québec, 9 juillet 1849.

MORT AUX ETATS-UNIS.

Le mort dans la première semaine du mois de juin, à bord du Vapeur Tokyo, sur le Missouri, près de Péru, Illinois, un nommé L'ANGE, beau-frère de M. Henry.

Chs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil.

Québec, 4 juillet 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marqué "carr."

SOUMISSIONS pour la construction d'une Eglise.

A dater de ce jour jusqu'au 14 juillet prochain, des propositions seront reçues pour la construction d'une Eglise et sacristie dans la paroisse de St. Roch des Aulnaies.

A. MORIN.

St. Roch des Aulnaies 1 juillet 1849.

EGOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH.

Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

GLACE! GLACE! GLACE!

Le Soussigné ayant une abondante PROVISION de GLACE, est prêt à en fournir aux familles et aux bureaux à un prix raisonnable.

R. BACK.

N. B. Il a toujours en main une variété de biscuits frais.

Québec, 30 mai 1849.

Marchandises Nouvelles!

CHAPEAUX DE SATIN.

Les Soussignés viennent de recevoir par le Douglass de Londres, le Rory O'Moore de Liverpool, et la Canada de Glasgow, et par d'autres vaisseaux, leur

ASSORTIMENT GENERAL DE MARCHANDISES SECHES,

qu'ils vendent en gros et en détail. Leur assortiment de Draps, de Casimirs et de Patrons de vestes, mérite une attention toute spéciale tant sous le rapport du choix que sous celui du prix.

CHAPEAUX MANUFACTURÉS tout exprès pour les Messieurs du Clergé, et un assortiment d'étoffes à soutanes.

HAMEL & FRÈRE.

Québec, 28 mai, 1849.

LS. BILODEAU,

RUE ST. JEAN, 1 HAUTE-VILLE,

DEMANDE à informer qu'il a reçu son ASSORTIMENT du PRINTEMPS de Marchandises de Gout et de Fonds, comprenant un choix de tout ce qu'il y a de plus nouveau sur les marchés Anglais et Français.

Il désire aussi annoncer son intention de faire une diminution de 30 pour Cent, sur le prix courant sur ce qui lui reste de son fonds de marchandises riches et variées de l'année dernière.

Et pour rencontrer la durée des temps, il disposera à un très PETIT PROFIT de son fonds nouveau qui est maintenant en montre.

Québec, 30 mai 1849.

APPAREILS POUR L'ÉCLAIRAGE AU GAZ.

Thos. Andrews,

No. 3, RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

INFORME respectueusement le public qu'il vient de recevoir par le "MARY ANN" et qu'il déballe maintenant un ASSORTIMENT CHOISI et ÉLEGANT d'articles pour l'éclairage au gaz.

T. A. informe les personnes qui l'ont favorisé de leurs demandes pour appareils pour l'éclairage au gaz, que leurs effets sont arrivés et qu'il est prêt à les leur livrer sous le plus court avis.

H. S. BALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 35 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.

BOUGIES DE NUIT SANS EGALÉS.

LAMPES et LUMIÈRES ALBERT, Brevetés.

Le Soussigné demande à annoncer qu'il a reçu par le "Douglass" une quantité des susdites BOUGIES Albert brevetées, qui de tous les modes d'éclairage de nuit, sont les plus économiques, les meilleures, les plus sûres, les plus simples et les plus efficaces.

L'incertitude, la malpropreté, la fumée et l'odeur des bougies à l'huile sont très désagréables et le danger du feu rend l'usage de ces bougies très dangereux.

Tous ces inconvénients sont remédiés par les BOUGIES ET LES LAMPES ALBERT BREVETÉES.

Il reçoit un assortiment général d'Outils, de Clincaillerie, de Peintures, Couleurs, &c.

Wm. Eadon, Fabricant de Scies et d'Outils, et Marchant général de Clincaillerie, Rue St. Nicolas, Porte du Palais.

Bâtisses Wolfe à louer. Le superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à F. EVANTUREL, Avocat.

A vendre à Lotbinière. UN superbe emplacement, avec boutique et maison neuves, situé à 5 à 6 arpents au nord-est de l'Eglise.

A VENDRE. BAGUETTES de Métalame de 1 à 11 de pouces, patentes de Muntz, Fer en barres zébrées, Etoupe anglaise, Chaîne de seconde main de 1/2 à 2 de pouce pour Boome.

J. E. OLIVER, Rue Dalhousie.

Québec, 18 juin 1849.

RAFLE

D'UNE MACHINE ELECTRIQUE.

Le produit de cette rafle est destinée à la mission de la Colombie. On invite les personnes qui seraient disposées à courir la chance de gagner cette machine qui n'est pas sans valeur en même temps qu'elle feraient une bonne œuvre, d'inscrire leurs noms au bureau de ce journal.

AVIS. LE SOUSSIGNÉ a commencé comme Entrepreneur et Courtier, dans la grande bâtisse formant le coin des Rues St. JACQUES et St. PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. & J. M. FRASER.

Chas. A. HOLT, Québec, 11 mai 1849.

AVIS AUX FABRIQUES & AUX CONGREGATIONS DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

AU plus bas prix possible un superbe TABLEAU d'EGLISE représentant l'Immaculée Conception, d'après "Murillo". Ce Tableau d'une grande habileté d'exécution et d'une ressemblance parfaite, avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la Cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. Jos. Légaré, artiste.

INSITUTEUR DEMANDÉ. UN Instituteur qualifié à tenir une Ecole-Modèle et capable d'enseigner le français et l'Anglais, trouvera de l'emploi en s'adressant aux Commissaires d'écoles de la paroisse de St. Henri de La.zon. ou à ce bureau.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, ANT. A. PARANT, jr. Québec, 4 juin 1849.

PLACES A LOUER. 2 PLACES à louer dans le Banc, No. 1 dans la nef, rang du milieu, côté de l'Evangile, s'adresser à J. T. BROUSSEAU.

JOS GAUVIN, No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de Quincaille et Ferronnerie.

Bureau du préf aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT. Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt de leur dette en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre sante, citoyens de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays? FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet.

Une analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET. Le soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à

HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOUYS No. 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser.

Québec, 25 juin 1849.

Avis a ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE.

Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient: Chlorure de soude 81,66200 Chlorure de potasse 72808 Chlorure de chaux 95180 Chlorure de magnésie 1,71654 Bromure de magnésie 05635 Iodure de magnésie 03689 Carbonate de chaux 6,23301 Carbonate de magnésie 0,23301 Carbonate de fer 06748 Silice 49000

Total des ingrédients solides 92,17607 Eau 6,90782323 7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl. Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION. Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MÉDECINS DE MONTREAL. Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRocque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à l'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'économie des fonctions de l'économie en général.

Agreez Monsieur, J. L. LEPROLON, M. D.

Monsieur—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus célèbres Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D. Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami—En remerciant des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je me doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écuyer, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adopter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, du Phrypsie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement safin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

Monsieur. Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydroopies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants. Votre, etc.

J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec. de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, Phrypsie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les écorchées, etc., etc.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandés pour la diarrhée et le dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgant d'avance et dans le début de la maladie.

E. H. TRUDEL, M. D. Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agrégée à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience.

W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill. Montréal, 23 avril 1849.

Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement public dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

# RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de Quincallerie,

RUE ST. PAUL, No. 55, PRES DU MARCHE.

Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

PEINTURES, HUILES, TEREBENTINE, VITRES, SOUFFLETS DE SMITH, FUSILS, PISTOLETS, HACHES, TOILE, COUPELLERIE,



COULEURS, VERNIS, ENCLUMEZ, VIS, POUDRE & PLOMB, CHAINES, GORDAGEZ, OUTILS DE MENUISIER, ARTICLES EN METAL BRITANNIQUE, &C.

R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complètement nouveau, reçu par le *Rory O'More*, Barbara, et autres vaisseaux, et qu'il offre en vente à une réduction considérable sur le prix ordinaire.

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFIS.

POUR ARGENT COMPTANT.

MAGASIN EN GROS ET DETAIL.

NO. 12, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

## THOS. COWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par MM. W. S. Henderson & cie, et ayant fabriqué tout l'hiver pendant le temps où les gages étaient bas, une quantité considérable d'articles élégants dans sa ligne, les offre maintenant en vente, pour comptant à 25 pour 100 plus bas que les prix généralement demandés en cette ville.

T. C., a adopté cette manière de faire des affaires en conséquence de la difficulté de faire rentrer les dettes, et il ne fera plus payer aux familles, à ses praticiens achetant au comptant, une charge extra sur les effets pour couvrir les mauvaises dettes. BOTTES de Messieurs et SOULIFIS de Dames faits à ordre. Québec, 1er juin 1849.

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMERICAINES.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

—AVIS—

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hards faites, Quincallerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions, — COMPTANT.

P. O'DOUD, E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

## W. H. ASHWORTH & C. E.

ÉTABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,

22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX, qui, pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public, comprenant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs

Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSSI—

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit :

Meilleur castor,	auparavant	30s,	maintenant	20s.
Chapeaux à patente, teint à la vapeur,	"	20s,	"	15s.
Do Double velouté,	"	15s,	"	Ss-9d.
Chapeaux forts et imperméables,	"	10s,	"	6s-6d à 5s.
Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.				
Constamment en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengarry, &c., &c.				

CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 16 mai, 1849

### Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transport son Établissement

2, RUE LAFABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Frères du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

### REPERTOIRE.

Des meilleurs Romances et Chansons du Jour.

PAR UN AMATEUR.

On peut se procurer cet ouvrage, à la librairie de MM. J. & O. Crémazie, et à celle de M. Ed. Fréchette, au bureau du Canadien. Prix relié, 4s. broché, 3s. Québec, 18 mai, 1849.

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande, que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi qu'en certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur votre etc.

J. EMERY CODERRE.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt, je me sens très favorablement disposé à recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public.

J. S. CRAWFORD, M. D.

Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill.

Montréal, 13 avril 1849.

Montréal, le 14 avril 1849.

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieuses qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins, surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circulatoire, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxant.

GEO. W. CAMPBELL, M. D.

Professeur de chirurgie au collège McGill.

Petite rue St. Jacques 23 avril 1849.

Montréal 23 avril 1849.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicales.

B. L. MACDONALD, M. D.

professeur de médecine au Collège McGill.

Montréal, 10 Avril 1849.

Monsieur, — L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux médecins de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilateurs, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de la peau et dans des formes spéciales de scrophules ou écoulements.

J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune déduction quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau.

Je suis votre etc.

FRANCIS BADGLY, M. D.

Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général.

### AUTRES CERTIFICATS.

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir eu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guérie, C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux salutaires.

DAME JULIE GELINEAU.

Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vainement essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien.

DANIEL ALLEGAY.

Depuis huit mois je crachais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doublées de ce qu'elles étaient.

AUGUSTIN LAFLAMME.

Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire. — Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien.

H. LAURIN.

Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles LaRoque, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien.

PAUL SABOURIN.

Plantagenet 8 août 1848.

Dundee, 1raout 1848.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire.

L. H. MASSON, M. D.

North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme.

DR. M. P. LEDUC.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

LS. THOMAS.

Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant bu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré.

H. J. HARKIN.

Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds, le tout accompagné d'une forte dysenterie. J'ai fait demander et ai pris de l'eau des sources de Plantagenet, actuellement sous la direction de M. Charles LaRoque, Semor, et je ne me suis servi, dans le dit cas, que d'apeuprés une pinte, et je certifie par la présente, qu'à la grâce de Dieu, j'ai recouvré la santé, et cela, après avoir fait usage de l'eau susdite. Donné sous mon seing, à Plantagenet 7 août 1848.

W. KEARNES, J. P.

Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps, je me trouve complètement guéri.

JEAN-BAPTISTE LÉCUYER, Cult.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des eaux de Plantagenet dont M. Chs. LaRoque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

MARGUERITE PICON.

Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

JOHN McDONALD.

GUERISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd. Je l'ai été jusqu'à ce que j'eusse pris des eaux des sources de Plantagenet. J'avais pris des remèdes au montant de £300 au moins, mais en vain quand j'entendis parler des sources de Plantagenet. Je me fis transporter chez un de mes amis, auprès des sources et j'y demeurai pendant dix semaines. Durant ce temps-là, je me suis lavé avec cette eau et j'en ai bu régulièrement. Lorsque je quittai les sources, j'étais parfaitement guéri et j'entendais bien et je suis encore en bonne santé.

P. S. T. CONKY,

J. P.

Brook, 1er novembre, 1848.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un retranchement d'eau tous les mois. Depuis 5 mois que j'ai bu de l'eau de Plantagenet je suis parfaitement guéri.

S. S. BELLENGER,

Montréal, 15 Avril 1848,

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps et que depuis que je bois l'eau de Plantagenet je suis mieux.

LOUIS PLANONDON,

Montréal.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'années, comme un breuvage guérissant de tous maux. Je les ai trouvées plus fortes et plus bienfaisantes que toutes les autres eaux minérales connues dans l'Ottawa, bien que je me sois servi de toutes, je pense. On a fait usage de ces eaux pour rhumatisme, hydrophobie, diabète, dyspepsie et plusieurs autres maladies et on en a reçu l'effet le plus salutaire. Je les crois d'une valeur inestimable.

WM. DOYLE, J. P.

Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet.

Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifie que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

Nous bûmes des Eaux de Plantagenet et nous fûmes parfaitement guéris; tandis que ceux qui étaient contre son usage moururent presque instantanément de la maladie régnante. Bien plus nous en emportâmes plusieurs quarts avec nous à Québec en cas de rechûte.

Je suis, M. etc., etc.

J. S. CAMERON.

St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, écrivain fut écrit par A. Dorval, écrivain de Québec, en visite à Montréal :

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écrivain, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la GUERISON du CHOLÉRA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire de son effet en plusieurs circonstances. Je certifie de plus qu'en 1832 j'ai été témoin du fait y mentionné. Je prends donc la liberté d'y souscrire mon nom et de recommander ces eaux.

A. DORVAL.

Conseiller de ville, Québec.

Montréal, 21 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet.

Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demie, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation, dont les résultats furent de m'ex-ténuer tellement, que je désespérais de ma guérison. Après avoir employé les divers remèdes employés en semblable circonstance, sans avoir éprouvé d'amélioration, j'eus recours à l'eau de Plantagenet, et depuis que j'en ai fait usage, ma santé s'est tout à fait rétablie. Comme j'attribue ma guérison uniquement à ces Eaux, je considère comme un devoir de les recommander ardemment à tous ceux qui se trouveraient affligés de la même maladie.

(Signé) J. BELLI, N. P.

Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTREAL,

DR. PICAUT.

Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.

HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul.

Braut & Lafreicaire, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépôt Rue-Desjardins, No.

1, Haute Ville. J. HAYTER.

Agent.

### A vendre par les Soussignés

CHARBON de SMITH double criblé, BRIQUE à Feu, Brique Grise, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX Colle, Vitres, Cloux à planches.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey

Québec, 4 mai, 1849

### A vendre par les Soussignés,

SUCRE Raffiné, Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson, Vins de Porto, en futailles et en bouteilles, Bouteilles à vin et Pipes T. D. Ancres, Chaines, Grélines, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal jaune et de composition.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai de Levey.

Québec, 4 mai, 1849.

### A VENDRE en "LADY ELGIN," de

Liverpool.

ETOUPE anglaise, Vaiselle du Canada, Ferblanc, I. C. Sel de Liverpool, en sac et en pain, Ancres de 25 à 30 quintaux, Chaines, Cables de 1 pouce à 1 1/2.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 23 mai 1839

### A VENDRE.—A FLOT.

CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux à-vapeur, Coke de fonderie.

CHS. E. LEVEY, & Cie.

Quai Levey,

Québec, 21 mai 1849.

### Maintenant en débarquement et à vendre

par les Soussignés :

GÉNIEVRE de Kuyper.

Thé Twankay.

CHS. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 21 mai 1849

### A vendre par les soussignés.

SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaiselle du Canada, Ferblanc I. C. Etoupe anglaise.

CHS. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 21 mai 1849.

### SEL.

Venant d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés :— 300 TONNES de Sel de Liverpool en pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque.

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey,

Québec, 25 mai 1849.

### Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Cheffins et demi par année, (autre les frais de poste.) payable d'avance en trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

### PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d.  
Chaque insertion subséquente..... 7d.  
Pour dix lignes et au-dessous..... 2s-4d.  
Chaque insertion subséquente..... 10d.  
Pour chaque ligne ensuite..... 4d.

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront